

**MINISTERE DE LA SALUBRITE
URBAINE**

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

SEMINAIRE

SUR

**Thème : « DESORDRE URBAIN ET INCIVISME DES POPULATIONS :
QUELLE RESPONSABILITE DES PREFETS »**

Tenu à Yamoussoukro du 1^{er} au 03 novembre 2012

Motion spéciale de remerciement à son excellence Monsieur Alassane OUATTARA Président de la République,

Considérant que le séminaire sur « DESORDRE URBAIN ET INCIVISME DES POPULATIONS : QUELLE RESPONSABILITE DES PREFETS » s'est tenu du 1^{er} au 3 novembre 2012 à Yamoussoukro à l'Hôtel le Parlementaire ;

Considérant l'attachement de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA Président de la République DE Côte d'Ivoire, à la restauration de l'ordre, de l'autorité de l'Etat et à la consolidation de l'Etat de droit ;

Considérant l'hospitalité généreuse et les prévenances dont ont bénéficié les différentes Préfets de Côte d'Ivoire et des participants;

Nous, Préfets de Côte d'Ivoire ainsi que tous les participants des ministères et structures invitées renouvelons notre déférente gratitude à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, pour avoir permis l'adoption en Conseil des Ministre le 1^{er} octobre 2012, la communication qui a rendu possible l'organisation effective et la réussite du présent séminaire.

Fait à Yamoussoukro, le 03 novembre 2012.

Le séminaire.

***Motion de remerciement à Monsieur le Premier Ministre et au
Gouvernement ivoirien***

Les Préfets de Côte d'Ivoire ainsi que les participants des structures invitées au séminaire sur « **DESORDRE URBAIN ET INCIVISME DES POPULATIONS : QUELLE RESPONSABILITE DES PREFETS** » tenu à Yamoussoukro du 1^{er} au 03 novembre 2012,

- Considérant que Monsieur le Premier Ministre a bien voulu accepter le patronage du séminaire ;
- Considérant que le Ministre en charge de la Tutelle sur les collectivités territoriales, Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Etat, a accepté le parrainage du séminaire ;
- Considérant les bonnes conditions de séjour et de travail qui leur ont été offertes,

Expriment leurs sentiments de respectueuse gratitude à l'égard de Monsieur le Premier Ministre, de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de tous les membres du Gouvernement de Côte d'Ivoire.

Yamoussoukro le 03 novembre 2012

Le séminaire

**Motion de félicitations à Madame le Ministre en charge de la Salubrité
Urbaine**

Les Préfets de Côte d'Ivoire ainsi que les participants des structures invitées au séminaire sur « **DESORDRE URBAIN ET INCIVISME DES POPULATIONS : QUELLE RESPONSABILITE DES PREFETS** » tenu à Yamoussoukro du 1^{er} au 03 novembre 2012,

- Considérant que Madame le Ministre en charge de la salubrité urbaine n'a ménagé aucun effort pour participer effectivement aux travaux du séminaire ;
- Considérant le travail fourni par les différents Comités de préparation et d'organisation du séminaire mis en place par Madame le Ministre en charge de la salubrité urbaine et par divers organisateurs de tous rangs qui ont fait preuve d'un dévouement sans faille et d'une disponibilité permanente,

Adressent leurs félicitations chaleureuses à Madame le Ministre et aux différents intéressés pour la parfaite réussite du séminaire.

Yamoussoukro le 03 novembre 2012
Le séminaire

Motion particulière de remerciement

Au terme du présent séminaire, les participants tiennent à remercier les différents experts pour la qualité et la richesse de leurs contributions aux travaux auxquels ils ont été conviés.

Ils saluent avec chaleur le Professeur **Jean Jacques GLEIZAL** qui a accepté d'effectuer le déplacement, malgré les informations souvent effrayantes diffusées sur la Côte d'Ivoire ces derniers moments, pour répondre présent à la sollicitation de Madame le Ministre en charge de la salubrité urbaine.

Yamoussoukro le 03 novembre 2012

Le séminaire